PARLONS QUAR-TIER

Compte-rendu
PETITE TRONCHE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune.
Les restitutions de ces réunions sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ».

Le « Parlons quartier » de la Petite Tronche s'est déroulé le **jeudi 8 octobre 2026**. 17 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, les élus : Benoît Callens, Marie-Claude Blin, Philippe Auger, Pierre-Henry Moury, Pierre Payrard et pour l'opposition Sophie Revol et Maximim Ytournel.

Informations du Maire

D'une manière générale, pour toutes questions ou informations à faire remonter à la commune, vous pouvez faire un mail sur l'adresse : contact@latronche.fr

Un feu de forêt s'est déclenché sur la Bastille le 8 juillet dernier, les vignes du Pèr'Gras ont permis d'en retarder la propagation et les pompiers, intervenus rapidement, ont pu l'éteindre sans qu'il se soit propagé au niveau de la zone habitée. La commune travaille avec la ville de Grenoble et les pompiers sur ce retour d'expérience pour mieux prévenir ce type de crise, sur un territoire très proche, d'autant que les accès à la Bastille se font par le bas de La Tronche.
La commune est chargée de la mise en œuvre et du contrôle de l'obligation légale de débroussaillement. Pour en savoir plus : https://www.latronche.fr/78-risques-majeurs.htm

Le parc du Rachais est désormais géré par la commune, des poubelles plus grandes vont être installées. Par ailleurs, les locaux de la police municipale ont été agrandis dans la Rotonde.

Concernant la tranquillité publique, des incivilités ont eu lieu dans le secteur, causées par des mineurs. Des interpellations ont été faites et les procédures menées par la police nationale sont en cours.

Suite à une obligation réglementaire récente concernant la sécurisation des traversées piétonnes, des arceaux à vélo vont être ajoutés à proximité des passages piétons en remplacement d'une place de stationnement qui serait comprise à moins de 5 mètres d'un passage piéton.

La commune souhaite acheter la maison à vendre au n°147 Grande Rue. Le projet communal serait de démolir cette maison pour ouvrir un accès de la Grande Rue vers l'Isère et aménager un espace de détente. Trois études avaient été réalisées entre 2023 et 2026, présentant plusieurs scénarios sur la requalification urbaine de la Petite Tronche et décrivant notamment cette percée vers la rivière, comme une respiration dans le tissu urbain. Ces études avaient été présentées aux habitants et sont toujours consultables sur le site de la ville : https://www.latronche.fr/140-quartier-petite-tronche.htm.

La pose de filets contre les risques rocheux se poursuit. La 3ième tranche est à venir (à compter de mars 2027) sur les secteurs des Combettes, de Maubec et de Pelletière afin de protéger les habitations du risque de chute de pierres.

Secteur Petite Tronche

Les habitants souhaitent des contrôles de vitesse sur la Grande Rue car la vitesse des véhicules est parfois importante. Les effectifs de la police municipale sont actuellement au complet, une réflexion est en cours afin de décaler les horaires des agents, cela permettra des contrôles de vitesse sur des horaires adaptés (matin et soir).

Il est demandé de pérenniser le passage piéton provisoire fait lors de la présence d'une grue pour les travaux Grande rue. La traversée de la Grande Rue pour aller d'un commerce à l'autre est dangereuse.

Le trottoir est encore abimé suite aux travaux de l'ex-Forge et n'a pas encore été réparé par l'entreprise.

L'articulation entre les commerces, l'offre de stationnement et les cheminements piétons sécurisés sont un enjeu fort de ce quartier.
Il est rappelé que les parkings sur le quai offrent des possibilités importantes de stationnement, très proches.

Certains riverains évoquent leur difficulté à sortir de l'allée des Marronniers pour s'insérer Grande Rue. Un ou deux miroirs de sécurité permettraient de sécuriser la sortie des véhicules.
En descendant du chemin de la Bastille, le miroir permettant de sécuriser la sortie en voiture vers la Grande Rue n'est plus là, le support est toujours en place.
Chemin de Gordes, le miroir serait à mieux réorienter.
Chemin Jacquier, le miroir a été détruit et n'a pas été réparé.

Le sens de priorité devant le Fergus n'est pas toujours respecté, tout comme le stop du chemin Jacquier.

L'intersection entre la Grande Rue et le quai Charpenay, à Grenoble, peut être dangereuse notamment avec la présence de nombreux vélos et sa station de vélos en libre-service qui masque la visibilité.
Il est rappelé que les trottinettes doivent rouler sur la route ou les pistes cyclables et ne pas dépasser 25 km/h.

Un rendez-vous entre les élus et le directeur de l'établissement Philippine Duchesne est prévu afin d'aborder le stationnement des étudiants et le sujet des mégots notamment, et ainsi trouver des solutions collectivement.

Les poubelles de l'immeuble du Rachais chemin Jacquier créent parfois de la gêne car il peut y avoir d'importants dépôts d'encombrants « sauvages » malgré l'enclos délimité, les conteneurs sont souvent en dehors de l'enclos. La commune poursuit ses échanges avec Grenoble Habitat à ce sujet.

Les Tronchois peuvent faire une demande à la Métropole pour collecter leurs encombrants sur rendez-vous : https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/gerer-mes-dechets/rdv-encombrants/
Cette information pourrait être indiquée au niveau de cet enclos à poubelles.

La borne à textiles Grande Tronche, victime de son succès, est souvent saturée. L'information est transmise à la Metro.

Quai Yermoloff, lors de fortes pluies, les avaloirs de pluie sont saturés ou bouchés par les feuilles mortes et font de très grosses flaques d'eau.

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : participation@ville-latronche.fr